

# COLLECTIVITÉS, VALORISEZ FINANCIÈREMENT VOS TRAVAUX D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE AVEC L'ALEC DU PAYS DE RENNES!













## QUELQUES REPERES

Instauré dans le cadre de la loi POPE (Programme fixant les Orientations de la Politique Énergétique) du 13 juillet 2005, le dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie permet aux particuliers, entreprises et collectivités de valoriser financièrement des travaux d'économies d'énergie.

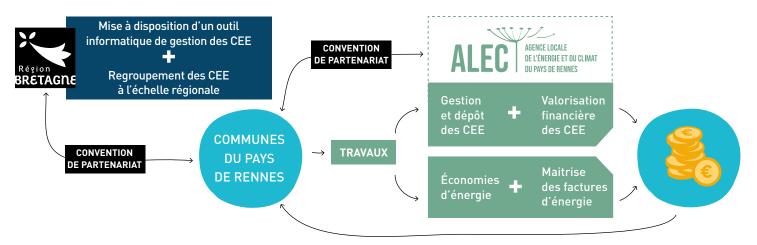
Après avoir accompagné individuellement et ponctuellement quelques collectivités dans le montage de dossiers CEE sur la période 2006-2012, l'ALEC organise un dispositif de mutualisation à l'échelle du Pays de Rennes depuis 2013.

#### LE DISPOSITIF EN 2024-2026

Depuis 2018, la Région met à disposition un outil informatique facilitant le montage des dossiers et propose un regroupement à l'échelle de la Bretagne permettant de faciliter l'atteinte des seuils réglementaires pour le dépôt des dossiers de demandes de CEE.

À l'aide de celui-ci, l'ALEC renouvelle son accompagnement aux collectivités pour valoriser financièrement vos travaux d'économies d'énergie sur la période 2024-2026.

### **COMMENT ÇA MARCHE?**



#### L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ALEC

Identification
des travaux
éligibles et
vérification
des critères
techniques
en amont
des travaux

2

Préparation des attestations sur l'honneur à signer par les entreprises et la commune 3

Préparation et montage des dossiers administratifs 4

Dépôt des dossiers sur l'outil régional 5

Relation / suivi des dossiers en lien avec la Région Bretagne 6

Vente des CEE puis reversement des gains aux communes, après déduction des frais de gestion de l'ALEC

### CHIFFRES-CLÉS 2013-2023

communes participantes

**426** opérations valorisées [156 832 059 kWh cumac\*]

dont

points lumineux rénovés

10 000 m² de parois isolées

m² de menuiseries remplacées

chaufferies rénovées

770 000 **€** 6 700 000

valorisés financièrement kWh/an

kWh/an économisés

soit environ

1000000 €/AN de dépenses évitées

\*CUMAC = CUMulé et ACtualisé. Les kilowattheure cumac correspondent à l'énergie économisée sur la durée de vie de l'équipement.













Tous types de travaux d'économies d'énergie : isolation, remplacement de menuiseries, de systèmes d'éclairage intérieur ou extérieur, installation de systèmes de ventilation, remplacement de chaudières ou de systèmes de régulation, etc.

Certaines informations techniques doivent apparaître sur les factures des travaux, contactez l'ALEC pour obtenir plus de renseignements.

#### LE SAVIEZ-VOUS?

La valorisation des CEE auprès des collectivités a permis à l'ALEC de construire un observatoire dynamique des travaux d'économies d'énergie réalisés.

Cet outil permet de visualiser les types de travaux réalisés dans chaque commune ainsi que les économies d'énergie engendrées.

Rendez-vous sur **www.alec-rennes.org** en scannant ce QR code!



#### CONTACTS

- → Votre conseiller ou conseillère CEP pour vérifier l'égibilité de vos travaux
- → Vos référent·es CEE, pour toute question relative à ce dispositif
   Fabien Pottier et Morgane Seznec
   02 99 35 23 54 / 02 99 35 83 53
   cee@alec-rennes.org

